Le Puy-en-Velay
LA VILLE

# le mag

N° 5 - février 2010
www.mairie-le-puy-en-velay.fr

4 pages détachables en cahier central
AGENDA 21 Le Puy-en-Velay

# Agenda 21 : pacte pour l'avenir !

**> reportage** La brigade d'intervention rapide p. 8

**> finances** Les premiers effets d'une gestion rigoureuse p. 14

**> sport** 25e anniversaire du taekwondo ponot p. 20

**> culture** Un nouveau projet pour le musée Crozatier p. 23

DECATHLON
À FOND LA FORME

8€90 POLAIRE FORCLAZ 50 QUECHUA

PRODUIT BLEU
LA TECHNIQUE N'EST PAS UNE QUESTION DE PRIX.

DECATHLON

Horaires d'ouverture
du lundi au samedi de 9 h à 19 h 30
Zone Chirel - Le Puy-en-Velay
04 71 06 06 00

isoler
rénover
agrandir

valoriser
votre patrimoine

s'investir
pour
l'environnement

Optez
pour un confort durable

C.P.G.

Tél. 04 71 09 67 04 - contact@cpg-confort-durable.fr
15 Bd, Maréchal Fayolle - 43000 Le-Puy-en-Velay

# à votre service

**> MAIRIE**

**Standard tous services :** 04 71 04 07 40.
**L'hôtel de ville** est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (vendredi jusqu'à 17h).
**Le service à l'usager** (état civil, réglementation, élection...) est ouvert le vendredi en continu de 8h30 à 16h. Permanence état civil le samedi de 8h30 à 11h45 - 04 71 04 08 33.

**> PETITE ENFANCE**

**Crèche familiale :** 04 71 07 01 31.
**Relais assistantes maternelles :** 04 71 07 01 32.
**Multi-accueil "Les Petits Mousses" :** 04 71 07 01 44.
**Multi-accueil "Les Coquins d'Abord" :** 04 71 02 26 10.
**Multi-accueil "La Petite Poule Rousse" :** 04 71 02 59 90.
**Multi-accueil "Saperlipopette" :** 04 71 05 43 04.
**Le P'tit Jardin :** 04 71 07 01 32.
**Service coordination petite enfance :** 04 71 07 01 43 - 04 71 07 01 33.

**> CCAS**

**Standard CCAS :** 04 71 07 01 30.
**Foyer Les Chalmettes :** 04 71 02 16 99.
**Résidence Bel Horizon :** 04 71 09 89 89.
**Foyer Saint-Monique :** 04 71 05 31 94.

**> CULTURE**

**Bibliothèque :** 04 71 02 46 10.
**Musée Crozatier :** 04 71 06 62 40.
**Le Théâtre :** 04 71 09 03 45.

**> POLITIQUE DE LA VILLE**

**Maison de quartier centre-ville :** 04 71 07 21 67.
**Maison de quartier Germaine-Tillion :** 04 71 04 55 20.
**Relais ados Val-Vert :** 04 71 02 55 27.
**Maison de quartier Guitard :** 04 71 05 60 97.
**Relais ados Guitard :** 04 71 02 76 89.
**Prévention spécialisée :** 04 71 04 06 47.

**> ACCUEIL DE LOISIRS (3-12 ANS)**

**Val-Vert :** 04 71 05 70 03.
**Bel Air :** 04 71 02 27 00.
**Coordination :** 04 71 04 08 00.

Le Puy-en-Velay LA VILLE

**Directeur de la publication**
Emmanuel Boyer
Directeur de cabinet

**Réalisation**
Service communication
Hôtel de ville
1 place du Martouret
B.P. 317
43011 Le Puy-en-Velay Cedex
Téléphone : 04 71 04 07 48
Fax : 04 71 04 08 29
www.mairie-le-puy-en-velay.fr

**Photographies**
Service communication
Mairie Le Puy-en-Velay
sauf mentions contraires

**Publicité**
Mairie Le Puy-en-Velay
04 71 04 08 39

**Impression**
Phil'Print

**Distribution**
Adrexo

**Tirage**
15 000 exemplaires

**Dépôt légal**
1er trimestre 2010

# édito

*La Ville a obtenu "La Marianne d'Or" pour ses actions en faveur de la propreté.*

# 2010 : sur de bons rails

Nous commençons l'année avec une première bonne nouvelle : pour la première fois depuis 2003 les charges de fonctionnement diminuent ! C'est un signe fort et encourageant. La mutualisation des services et des moyens entre la Ville du Puy-en-Velay et la Communauté d'agglomération, la réduction des dépenses, la multiplication des travaux en régie... ont contribué à réduire nos charges. Cependant, la partie n'est pas encore gagnée et des efforts sont encore nécessaires.

Avec cette politique de gestion des finances rigoureuse et responsable, il n'est pas question d'arrêter nos investissements ! Je sollicite dès que possible l'État pour trouver des aides qui soulagent nos finances municipales. Nous continuons d'avancer, et d'apporter un service de qualité à la population.

Nous investissons également pour l'avenir et misons sur le développement durable. Nous avons lancé un vaste plan d'actions dans le cadre de l'Agenda 21, et pris des engagements marquants ; construire un centre aqualudique sous le label Haute Qualité Environnementale, créer un réseau de chaleur bois sur Guitard, développer le photovoltaïque sur les bâtiments communaux, mettre en place des filières de recyclage innovantes, étudier la faisabilité d'un éco-quartier, créer un pôle multimodal, etc. Je vous invite à découvrir ce plan d'actions en pages centrales du Mag.

Avec l'arrivée du printemps ; d'autres bonnes surprises vous attendent ! L'événement "Mammouts 2010" qui retentira sur le plan national, le projet de rénovation du musée Crozatier sera lancé, l'hôtel de ville sera enfin accessible aux personnes handicapées. Le site Internet de la Ville va changer de look pour être encore plus proche de vous et répondre à vos attentes. Plus convivial, plus ergonomique, plus complet, il sera adapté à tous vos besoins ! Vous y trouverez de nouveaux services dématérialisés (formulaires à télécharger), une actualité plus diversifiée et agrémentée de vidéos, des infos pratiques, etc. Rendez-vous entre deux clics sur la toile du net...

Laurent Wauquiez

Maire du Puy-en-Velay

# temps forts de l'hiver

Avec Georges Perru, auteur de la crèche provençale.

Noël dans les crèches municipales.

Les jeunes bricoleurs des Centres de loisirs municipaux à l'atelier Noël.

Le gui et le mimosa à l'honneur sur la place du Plot.

La galette avec les assistantes maternelles.

La patinoire du Breuil pour le plaisir des petits et des grands.

Près de 1000 spectateurs porur "La Périchole" au Théâtre.

Le 10e anniversaire de la Maîtrise de la Cathédrale.

*Le Puy toujours solidaire avec le Téléthon.*

## Dynamique de solidarité en faveur du Téléthon

Cette année encore, la mobilisation était de taille sur le bassin du Puy à l'occasion du Téléthon. Le Centre hospitalier Émile Roux a proposé des massages, un rallye cycliste virtuel... Une cinquantaine d'associations ont, quant à elles, proposé une marche de nuit qui a rassemblé des centaines de participants. Durant ces deux jours, les bénévoles des associations et des institutions ponotes se sont mobilisés, de l'Ecole des Jeunes Sapeurs Pompiers du collège Saint-Régis Saint-Michel au Club nautique du Puy, en passant par le groupe folklorique Le Velay, entre autres.

## Opération humanitaire pour le Burkina

Laits spéciaux et autres blédines viennent de quitter le département en direction du Burkina Faso.
Tous les deux ans, l'association "Opération Velay-Burkina sans frontières" effectue une opération humanitaire. Le convoi 2010 vient en effet d'être acheminé vers cinq villages du secteur de Bobodioulasso, département de Satiri. Vêtements, matériel médical et surtout produits laitiers ont rejoint le port de Sète grâce aux soutiens du SDIS 43, du garage STVI de Brives et du SICTOM Velay-Pilat. Lors de son allocution, le colonel Rivet, également président de l'association, remerciait l'ensemble des généreux donateurs, soucieux des maux rongeant le continent africain : *"Je remercie très chaleureusement le maire du Puy pour son intervention auprès des directions de United Pharmaceuticals et Danone Bledina. Quinze palettes de produits laitiers nous ont été offertes, et nous en sommes ravis..."*

*Tous les deux ans, l'association effectue une opération humanitaire.*

## Apprendre les gestes qui sauvent

L'antenne 43 de l'association "Être et Savoir" et ses partenaires ont organisé une journée d'information sur "les gestes qui sauvent". Les participants ont bénéficié d'une formation gratuite d'une heure dispensée par les organismes agréés (SDIS, CESU, IFSI, Croix Rouge). Les gestes de premiers secours devant un arrêt cardio-circulatoire ont été enseignés avec utilisation des défibrillateurs automatiques externes. Cette formation citoyenne est née de la volonté commune de plusieurs acteurs locaux de sensibiliser la population aux premiers gestes de secours, et d'initier à l'utilisation de défibrillateurs automatiques. Cette journée de formation a remporté un vif succès.

*Très gros succès pour cette journée de formation.*

## Haïti : la Ville mobilisée

Suite aux terribles tremblements de terre qui ont eu lieu à Haïti, la Ville a décidé de fédérer les associations ponotes qui souhaitent apporter leur soutien au pays, afin de mieux cibler les aides matérielles et financières. Une caisse disposée à l'accueil de la Mairie recueille les dons des Ponots. Enfin, un concert est prévu le 6 mars prochain à Polignac, organisé par l'association Solidarité-Fraternité.

*La Ville fédère les associations ponotes.*

## Exposition nationale d'aviculture : une première au Puy !

C'est une première au Puy-en-Velay ! Cobayes, pigeons et autres volailles ont été exposés au gymnase de Roche Arnaud. Organisée par la Société d'aviculture du Velay, cette manifestation a permis aux petits et grands de découvrir le monde avicole. Cet élan donné à l'aviculture au Puy permettra à la cité ponote d'accueillir en décembre 2010, le championnat de France des lapins de Vienne !

Membre de la Société Nationale Avicole depuis une trentaine d'années, Henri Buisson est une personnalité reconnue du monde de l'aviculture. Président pendant 19 ans, apprécié par tous, il s'est investi sans compter pour faire vivre l'association. Éleveur de lapins de race, Henri Buisson s'est vu attribuer plusieurs titres de champion de France, dans différentes catégories. Après avoir passé le flambeau de la présidence à Silvin Piquet l'an dernier, il poursuit sa passion pour les animaux de races, avec la casquette de juge officiel cunicole (lapins de race) et caviacole (cobayes).

La fête des bébés ponots dans une ambiance chaleureuse.

## Fête des bébés : *"Heureux comme un bébé au Puy-en-Velay ! "*

Pour fêter l'arrivée des nouveaux bébés de l'année, la Ville a organisé une fête en leur honneur dans une ambiance colorée et chaleureuse. Accueillies par Laurent Wauquiez et l'ensemble des élus municipaux, les familles ont pu échanger sur les structures de la petite enfance proposées par la Ville. L'après-midi a été rythmée par un concert de Noël, des photographies avec le père Noël, un goûter de Noël pour les plus grands...

## 300 nouveaux Ponots !

C'est avec beaucoup de joie que les élus municipaux ont rassemblé les nouveaux arrivants de l'année 2009 en mairie. *Very Important Ponot* était le thème donné par les étudiants du BTS communication du Lycée polyvalent Saint-Jacques de Compostelle, à la communication de cet événement. Les quelques 300 nouveaux arrivants ont été accueillis en musique avec une délégation costumée du Roi de l'Oiseau.

Les nouveaux Ponots reçus en Mairie.

La place du Clauzel inaugurée après deux ans de chantier.

## Clap d'inauguration pour le Clauzel !

L'historique place du Clauzel a pris un nouveau visage, suite à des travaux conséquents qui se sont achevés après deux longues années de chantier sur le site de l'ancien cinéma "Le Vox". Entièrement restructuré et doté d'une place, le site du Clauzel offre enfin une vue dégagée sur l'Office de tourisme, ainsi qu'une belle perspective sur la place du Martouret. Dès le début de la saison estivale, cafetiers et restaurateurs installeront leurs terrasses afin d'offrir le meilleur accueil aux touristes. Le tribunal d'instance, des résidences privées et commerces occupent désormais les lieux, offrant à ce quartier une dynamique longtemps absente.

## Sidney Govou inaugure la nouvelle pelouse de Massot

*Une pelouse nouvelle génération pour Massot.*

La pelouse synthétique du terrain d'entraînement du complexe Massot s'est offerte une nouvelle jeunesse !
Elle a été inaugurée en présence de la population venue en nombre, et du célèbre joueur de football ponot Sidney Govou, attaquant de l'Olympique Lyonnais et de l'équipe de France. Ce nouveau revêtement permet l'organisation au Puy-en-Velay de matchs de compétition. Accessible à tous, ce terrain est réservé en priorité aux associations qui se déclarent auprès du service des sports de la Ville du Puy-en-Velay, chargé d'établir un planning des activités.

*Bain de foule pour l'enfant du pays, Sidney Govou.*

*La journaliste Chan Jobi dans le cloître de la Cathédrale du Puy-en-Velay.*

## Presse chinoise : Le Puy à l'honneur !

Le magazine hebdomadaire "Next Magazine", publié à Hong Kong, a décidé de consacrer un reportage au Puy-en-Velay. Ainsi, l'Office de Tourisme de l'agglomération du Puy en Velay a accueilli et guidé la journaliste chinoise Chan Jobi, accompagnée de son photographe. Notre ville a donc eu la chance de bénéficier, dans le numéro du mois de janvier, d'un reportage complet sur les richesses de son patrimoine, sa gastronomie, son artisanat, ses traditions et ses bonnes adresses.

*Henri Loyrette devant le nouveau projet de réhabilitation du Musée Crozatier.*

## Vers un partenariat avec le Louvre

La venue du président-directeur de l'établissement public du Louvre restera comme l'un des événements marquants de ce début d'année, symbole d'une entente et d'un partenariat futur. Sa visite avait un double sens : la découverte des nouveaux locaux de l'Hôtel-Dieu avec pour objectif le prêt d'une cinquantaine d'œuvres dans le cadre d'une exposition sur les différentes représentations de la Vierge prévue en 2011 ; ainsi que la présentation du nouveau projet de réhabilitation du Musée Crozatier, qualifié selon ses termes comme "l'un des plus beaux musées de France", compte tenu de la diversité de ses richesses.

*Démonstration de fabrication de dentelle à la main.*

## Christine Lagarde en terre altiligérienne

La Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi a fait escale au Puy, le temps d'une journée. Programme chargé en déplacements sur le département de la Haute-Loire : visites d'entreprises, de l'École Nationale Supérieure de la Pâtisserie, du Pôle Emploi de Monistrol...
Une journée rythmée par les rencontres et les discussions, mais aussi par les encouragements de la Ministre : *"Gardez confiance ! L'activité reprend et nous avons enclenché tous les mécanismes en faveur de la reprise économique. Tenez bon !"*

*Cette brigade est un vrai plus pour les citoyens grâce au traitement régulier des problèmes.*

# Brigade d'intervention : une assistance quotidienne

## Volonté affirmée de la majorité municipale, la BIR a été instaurée afin d'améliorer la qualité de vie sur le territoire communal

*Alertez, prévenir, agir avec la BIR.*

Composée de deux agents, Jean-Luc Jarousse et Christophe Allègre, cette brigade tente de résoudre les difficultés quotidiennes répondant essentiellement à son domaine de compétence : nettoyage, détagage, lutte contre l'affichage sauvage, balisage...

Signalée par tout citoyen au niveau du guichet unique de la mairie prévu à cet effet, la difficulté rencontrée est transmise selon son importance et sa pertinence au Centre Technique Municipal (CTM). Ce dernier établit alors une fiche informative, transmise directement aux agents qui répondent à l'urgence en suspendant leurs taches régulières : *"Cette brigade est un indéniable plus pour les citoyens grâce au traitement régulier des problèmes. Un panneau directionnel endommagé, un trottoir glissant, un mur fraîchement tagué ou des ordures ménagères déversées occasionnent une gêne indéniable. Une fois signalée, nous faisons tout notre possible pour la faire disparaître"* précise Jean-Luc Jarousse. L'agent conclut en rappelant que la brigade ne peut qu'intervenir avec l'accord préalable du propriétaire de la paroi endommagée, et qu'elle agit sur des actions répondant à son domaine de compétence, pannes électriques ou fuites de gaz, par exemple, faisant figure d'exception.

## La BIR, comment ça marche ?

Un citoyen constate un problème (voirie, éclairage, stationnement, etc.) → Ce citoyen prévient le guichet unique de la Mairie : **04 71 04 07 78** → Le guichet unique informe le Centre Technique Municipal . → Le CTM informe les agents de la Brigade d'Intervention Rapide (BIR) qui agissent rapidement pour résoudre ce problème.

> Réseaux
> Illuminations
> Eclairage public

EGEV

ZI de Chassende
43000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04 71 09 06 63
Fax : 04 71 09 54 73

Géant Casino

ESPACE CHIREL

Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi de 8h30 à 21h
04 71 07 14 00 - www.geant.fr

*Une amende de 3 750 € pour les contrevenants à la loi et une peine de travail d'intérêt général.*

# Halte aux tags et graffitis !

Depuis quelques mois, une vaste opération est menée par les services techniques afin de lutter contre les tags et graffitis, pour que les murs ponots soient vierges de toute inscription sauvage. Une démarche qui s'inscrit dans la volonté de la municipalité de rendre les rues de la ville accueillantes et propres.

Signatures, dessins et autres slogans... Autant de tags qui atteignent l'image de la Ville, les bâtiments communaux ou le mobilier urbain. Depuis 2008, la Ville intervient également pour aider les locataires, propriétaires ou commerçants à lutter contre ces graffitis dont ils sont victimes. *"Nous ne pouvons pas tolérer que ces signatures, dans le meilleur des cas, envahissent les rues de notre cité. Nous faisons notre maximum pour agir rapidement, et nettoyer les murs de la ville"* explique Jérôme Mercier, responsable des équipes propreté au Centre Technique Municipal.
Dernièrement Laurent Wauquiez a rappelé toute sa fermeté sur ce dossier et a demandé que les sanctions soient exemplaires. La Ville, en lien avec la Préfecture et la Police, a lancé une réflexion pour lutter contre les incivilités dont les tags.

## Neige : mobilisation des équipes du CTM

Les épisodes neigeux ont fait leur apparition. Comme chaque année, ce ne sont pas moins de 80 personnes du Centre Technique Municipal de la Ville qui se mobilisent pour dégager les routes et les trottoirs. Cent kilomètres de voieries publiques sont ainsi déblayés tôt dans la nuit, pour la sécurité et le confort de tous.

*80 personnes mobilisées pour déneiger.*

***>>> M. Reynaud, gérant du Ciné Dyke***

*"Il est toujours désolant de voir nos murs du centre-ville maculés de tags et écrits souvent violents. Avant, ces choses-là se passaient sur les parois des grottes, maintenant c'est moins discret ! Je ne peux que louer l'intervention de la BIR, qui a constaté la dégradation sur mes murs sans que nous la signalions. Le tag a rapidement été estompé, et la paroi repeinte dans la foulée."*

## Une pollution qui a un coût

Chaque intervention est menée par une entreprise privée, spécialisée dans l'enlèvement des tags. Une journée de détagage coûte environ 1 000 €, une dépense conséquente pour la Ville *"Depuis le mois de septembre, nous comptabilisons plusieurs journées de travail. De nombreuses rondes sont organisées par la Police municipale afin de dissuader les graffeurs de s'en prendre aux murs et autres mobiliers urbains."* La municipalité souhaite sensibiliser les Ponots à la propreté des murs, après avoir mené une vaste opération de mobilisation en faveur de la propreté des trottoirs et des rues ponotes.

Toute personne souhaitant une intervention des services techniques concernant l'enlèvement de tags ou autres graffitis, doit contacter le Guichet unique : 04 71 04 07 78. Une étude sera réalisée quant à la faisabilité du détagage.

# Des travaux dans la ville

*De nouvelles toilettes publiques sur la place Carnot.*

La Ville du Puy s'équipe d'un nouveau WC automatisé. Déjà présent sur la place du Breuil, Michelet et Saint-Georges, cette installation mixte, entièrement aménagée pour faciliter l'accès aux personnes handicapées, est également équipée d'un système de lavage et d'un système de résistance à toute détérioration éventuelle. Parmi les chantiers importants de ces derniers mois, à noter celui de la rue du Bessat, entièrement réaménagée pour l'installation des cables ERDF.

*La rue du Bessat réaménagée.*

Un diagnostic a laissé apparaître des problèmes de solidité du Pont des Chevaliers Saint-Jean qui enjambe le Dolaizon, à proximité de l'école Marcel Pagnol, et qui relie le Boulevard de la République à la rue de la Gazelle.

*L'Etat intervient à titre esceptionnel, à hauteur de 150 000 € pour la réalisation des travaux.*

Pour éviter de fermer cette voie de circulation qui connaît un trafic automobile important malgré son étroitesse, les élus ont choisi de procéder à des travaux urgents. L'ouvrage sera remplacé par une nouvelle structure qui permettra la circulation à double sens, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

# Des efforts en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées

Après l'entrée principale de l'Hôtel de Ville, c'est au tour de l'entrée de l'État Civil, rue Saint Pierre, de devenir accessible aux personnes à mobilité réduite. Une rampe d'accès sera créée pour permettre l'accessibilité du bâtiment à tous les usagers. Par ailleurs, les locaux seront rafraîchis pour améliorer la qualité de l'accueil. La commission "accessibilité" procédé à des relevés de terrain, avant d'émettre des propositions concrètes pour "rendre la ville accessible à tous".

# En bref...

## > Logement : enquête de l'INSEE

L'INSEE a réalisé au mois de janvier sur la Ville une enquête sur les loyers et les charges. Elle permettra de décrire quelques caractéristiques du logement, comme le confort, et de mesurer l'évolution des loyers.

## > 2010 : le Centre hospitalier Emile-Roux ouvre ses portes

L'année 2010 s'annonce comme une date importante pour le Centre hospitalier Emile Roux du Puy-en-Velay. Avant l'été prochain, le nouveau bâtiment de Médecine accueillera ses premiers patients.

Tous les services de médecine (neurologie, néphrologie, cardiologie...) prendront place dans des locaux neufs plus fonctionnels et avec des modalités de prise en charge nouvelles (développement de l'hospitalisation de jour et de semaine). Terminée en janvier 2010, la construction sera suivie d'un grand nettoyage et de l'emménagement des structures de soins.

Avant l'accueil des patients, des visites grand-public permettront aux Altiligériens de découvrir leur hôpital et de mieux comprendre son fonctionnement. Elles se feront le samedi 27 mars, le dimanche 11 avril et le samedi 17 avril 2010, par

groupes de 15 personnes maximum, entre 10h et 16h sans rendez-vous (départ hall d'entrée). Chaque visite durera 45 minutes et permettra de comprendre l'organisation d'un service et de découvrir une chambre de patient, une salle de soin, un bloc opératoire, etc.

Ces visites s'inscrivent dans le projet de présentation de l'hôpital, comme les visites spéciales enfants organisées pour les centres de loisirs pendant les vacances de Pâques et les réunions publiques dans les différentes villes du département.

Toutes les informations pratiques seront mises en ligne sur le site Internet de l'hôpital www.ch-lepuy.fr.

# Graines d'entrepreneurs

Pour la deuxième année consécutive, l'option découverte professionnelle (DP3) est proposée aux élèves de troisième du collège Lafayette. Avec une mini-entreprise pour cadre de travail, les apprentis dirigeants assurent la promotion de leur création : le "Port'style". Une expérience grandeur nature qui permet de mettre un premier pied à l'étrier.

*De jeunes entrepreneurs ont été parrainé par Christine Lagarde.*

Avec la découverte du monde de l'entreprise pour objectif, les collégiens suivant l'option DP3 se familiarisent progressivement au milieu professionnel en s'investissant tant sur le front administratif (financement, répartition des tâches et vente d'actions...), que commercial (étude de marché, création et diffusion de logo), conception, production, publicité et distribution. *"L'objectif de cette option est d'offrir une immersion dans le monde industriel et professionnel. Nous tenons particulièrement à l'investissement, à la responsabilisation et à l'autonomie des élèves qui s'imprègnent d'un rôle et d'une mission spécifique"* précise M. Nicolas, enseignant référent.

Avec 17 salariés et près d'une soixantaine d'actions vendues, l'entreprise assure cette année la promotion du "Port'style", ou porte-clés multifonctions renfermant soit une pièce, un gloss ou le maillot du prochain mondial de foot.

Convié en décembre dernier à une présentation de l'entreprise et des différents produits créés, le maire du Puy proposait aux membres de cette société "pas comme les autres" de diversifier leur gamme de produits en l'inscrivant dans une dynamique territoriale : *"Pourquoi ne proposeriez-vous pas votre produit aux différentes collectivités locales, en l'adaptant à leur logo respectif ?"*

En guise de "parrainage" professionnel, Laurent Wauquiez invitait les dirigeants et acteurs de "Port'Style" à se présenter à la Ministre de l'Economie et de l'Industrie, présente en mairie en décembre 2009.

## Témoignages de "jeunes entrepreneurs"

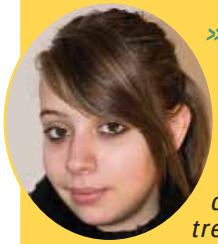

**>>> Marianne Pineau**

*"J'aime suivre cette option découverte professionnelle, car elle permet une véritable immersion dans le monde de l'entreprise. En balayant toutes les étapes de production, nous découvrons ainsi tout un panel de postes et de métiers, pouvant éventuellement nous séduire à l'avenir. C'est très formateur pour notre orientation, à quelques mois de notre entrée au lycée."*

**>>> Samir Ait-Tajar**

*"Grâce à cette option, nous avons la possibilité de découvrir les différents stades de production, depuis les études de marché jusqu'à la distribution. Notre avenir professionnel se construit dès aujourd'hui. Nos enseignants nous responsabilisent également sur toutes les questions juridiques et financières en nous déléguant la gestion du compte professionnel."*

## Un partenariat entre le musée Crozatier et les Ateliers des arts

Dans le prolongement des échanges de bons procédés entre la Communauté d'agglomération et la Ville du Puy-en-Velay, le musée Crozatier et les Ateliers des Arts ont signé une convention de partenariat. Les deux structures mettent en commun leurs compétences et leur matériel pour créer des synergies de moyens au bénéfice des personnes inscrites aux cours dispensés par les deux institutions.

Concrètement, ce partenariat se traduit par la mise à disposition ponctuelle de l'auditorium des Ateliers des Arts, le partage des frais d'interventions des conférenciers lors d'activités communes, la facilité d'accès du Musée aux élèves des Beaux-Arts dans le cadre de leurs cours.

*"Une forte résistance de notre territoire face au chômage."*

# Pôle Emploi et Mission Locale : le juste équilibre, chiffres à l'appui

Dans le cadre d'une réunion "bilan", réunissant les responsables et acteurs de l'emploi sur la Haute-Loire et l'agglomération, le maire du Puy rappelait que le taux de chômage affichait une augmentation de près de 7 % sur le département, contre 8,4 en Auvergne et 9,1 sur le plan national. *"Ces chiffres prouvent une forte résistance de notre territoire, fruit d'un juste équilibre entre le travail de la Mission Locale et celui de l'agence Pôle Emploi"*. Laurent Wauquiez concluait en rappelant qu'au cours de l'année 2009, 156 CIE et 85 CAE avaient été signés, services Pôle Emploi et Mission Locale confondus. Début février 2010, 37 CIE et 19 CAE étaient dénombrés. À noter enfin que sur l'année 2009, le dispositif zéro charge aura favorisé 1500 embauches sur le bassin du Puy

## > Natur'House s'installe au Puy

Spécialisée dans la rééducation alimentaire, l'enseigne de renommée internationale "Natur'House" vient de prendre ses quartiers ponots. Grâce à la présence d'Émeline Buisson, diététicienne nutritionniste diplômée d'état, un plan diététique personnalisé est établi à la suite d'un bilan complet. S'ensuit un suivi hebdomadaire répondant à un plan diététique personnalisé, accompagné ou non de compléments alimentaires à base de plantes.

*Émeline Buisson et Isabelle Roux assurent le suivi diététique pour un poids idéal.*

*Harmoniser le bâti grâce au PNRQAD.*

# Le Puy choisie comme ville pilote pour harmoniser ses quartiers

En se portant candidate avec 87 autres villes de France au Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), la Ville du Puy a été retenue parmi 25 villes pilotes pour la rénovation de ces dits quartiers. Coordonné par l'ANAH et l'ANRU, ce programme national met une enveloppe de près de 380 millions d'euros à la disposition des villes lauréates, et ce durant trois ans. Ce plan d'intervention concernera notamment les espaces publics, disposant d'immeubles et de logements délicats, les particuliers qui souhaitent rénover leur propriété en vieille ville et se retrouvent "pénalisés" par les surcoûts de travaux souvent conséquents. Les habitations, où résident des personnes âgées, ne répondant plus aux normes de sécurité et engendrant des factures énergétiques hallucinantes, les commerces et espaces verts seront concernés par ce vaste plan urbanistique. Nuisances sonores, stationnement hasardeux, évacuation des déchets, tags... seront au cœur de toutes les attentions.

# Paris plus prêt du Puy avec la gare TGV de Firminy

Élus et parlementaires, toutes tendances confondues, se sont rassemblés autour du projet de rapprochement ferroviaire "Le Puy-Paris". Faire de Firminy la gare TGV de la Haute-Loire permettrait de faciliter la vie des usagers SNCF du département qui souhaitent se rendre sur Paris, entre autres. Firminy est bien plus accessible que St-Étienne Châteaucreux. Une étude complète devrait être réalisée, et le verdict de la SNCF sera rendu fin mars/début avril 2010.

*Une réunion de travail en mairie de Firminy pour mettre ce projet sur les rails.*

# Les premiers effets d'une gestion rigoureuse et responsable

La Ville vient de clore son premier budget présenté et voté par l'équipe élue en mars 2008. Les efforts conjugués des élus, des services et des Ponots ont porté leurs fruits, puisque pour la première fois depuis 2003 les charges de fonctionnement sont en baisse.

Tous les services de la Ville se sont mobilisés pour atteindre cet objectif de diminution des dépenses de fonctionnement.
La mutualisation de certains services avec la Communauté d'agglomération explique, pour partie, la réduction des charges de fonctionnement. Par exemple, il y avait auparavant deux chefs de service des sports, il n'y en a plus qu'un seul aujourd'hui partagé sur les deux collectivités.
D'autres choix contribuent à cette meilleure gestion.
Les ateliers municipaux par exemple ont développé le travail en régie, afin d'avoir moins recours à des prestations extérieures. Cet effort a contribué à maîtriser le budget et à le réaliser avec 517 000 euros d'économie sur ce qui était prévu.
Mais aussi moins de dépenses liées par exemple aux réceptions : en 2 ans, les frais liés à ces prestations ont été diminués de 50 % !

*"La Ville veut poursuivre ses efforts pour maîtriser les dépenses de fonctionnement"*

Pour autant la situation financière de la ville reste fragile et il faudra poursuivre les efforts pour consolider les finances municipales.
Pour mémoire en mars 2008, l'équipe municipale a repris la gestion de la Ville alors que celle-ci était placée dans le réseau de pré-alerte du Trésor Public et que, sans une réaction rapide, la ville se serait rapidement retrouvée sous tutelle.
La Ville s'est donnée 3 ans pour maîtriser les dépenses de fonctionnement, afin d'éviter d'avoir systématiquement recours à une fiscalité trop lourde qui pénalise l'attractivité de la ville.

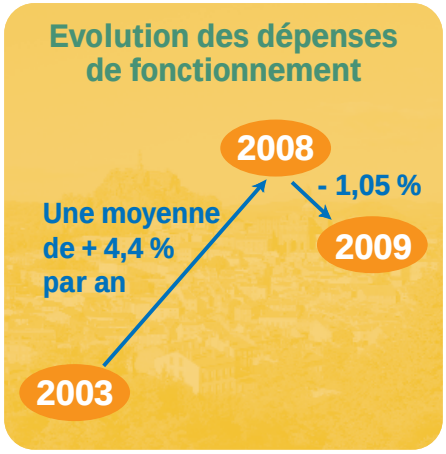


## Maintenir un service a la population de qualité et des investissements pour l'avenir

Tout en ayant une politique rigoureuse en matière de gestion des dépenses de fonctionnement qui seront à nouveau réduites sur le budget 2010, la Ville a poursuivi et poursuivra ses efforts, afin d'apporter un service de qualité à la population (propreté, déneigement, animation, etc.).
Les choix budgétaires en matière d'investissement préparent l'avenir de notre ville et privilégient la remise à niveau et l'entretien des équipements.

## Les aides de l'État pour soutenir les investissements

Pour accompagner l'effort de gestion, l'État, par l'intermédiaire de Laurent Wauquiez, a été sollicité à de très nombreuses reprises, pour soutenir les investissements de la Ville.
Près de 2,6 millions d'euros (hors musée) ont été inscrits ou programmés dans les différentes réalisations et projets de la Ville
Ces premiers résultats sont encourageants ; ils ont été possibles grâce à l'effort de tous.

4 pages détachables

# La Ville du Puy-en-Velay adopte son Agenda 21 !

## Un Agenda 21, kesako ?

Les élus du Puy-en-Velay en avaient fait une promesse de campagne : agir dans le sens du développement durable, c'est-à-dire trouver le bon équilibre entre le social, l'économie et l'écologie. Je dirais plutôt : donner à l'écologie toute sa place, aux côtés des deux autres piliers historiques de la politique. Notre société doit en effet aujourd'hui faire face aux grandes urgences écologiques : changement climatique, énergie, déchets, eau, biodiversité. La Ville du Puy-en-Velay doit apporter sa pierre à l'édifice, assumer ses responsabilités et contribuer à son échelle à relever ces défis.

Un Agenda 21 (comprenez “ce qu'il faut faire pour le XXIe siècle”, terme issu du sommet de la Terre à Rio en 1992) traduit donc cette volonté d'agir, bien au-delà du simple discours, trop souvent sans mise en application. Les élus du Puy-en-Velay ont souhaité s'engager dans cet exercice, pour formaliser leur intention et la rendre lisible par tous. L'Agenda 21 est la traduction d'un engagement clair vis-à-vis des habitants de la ville, dont les résultats seront évalués par la suite.

Après avoir lancé une démarche d'exemplarité au sein de ses services en septembre 2008, visant à améliorer ses pratiques internes liées à l'eau, l'énergie, les déchets, le papier, les achats et les déplacements, la municipalité vient d'achever l'élaboration de la phase dite “externe” de son Agenda 21, à savoir un plan d'actions, décrivant la politique de développement durable que les élus comptent mettre en œuvre sur la durée de leur mandat.

*Un pacte pour les générations futures.*

En France, 570 collectivités ont mis en place leur Agenda 21. La Ville du Puy-en-Velay devient la première collectivité de Haute-Loire à avoir adopté le sien (à l'unanimité), lors du Conseil municipal du 11 décembre 2009.

Willy Guieau,
Conseiller municipal chargé du développement durable
Vice-Président de la Communauté d'agglomération

# Zoom sur les

## Parmi les engagements marquants, citons :

### > Construire un centre aqualudique Haute Qualité Environnementale

Ce projet sera mené sous le label “Haute Qualité Environnementale”, afin de limiter son impact sur l'environnement et d'en réduire les coûts de fonctionnement, notamment concernant l'eau et l'énergie.

Le projet retenu prévoit en effet d'isoler fortement le bâtiment, de récupérer la chaleur de l'air ventilé, de chauffer l'eau à l'aide de panneaux solaires et d'une chaudière à bois et de récupérer l'eau de pluie pour les WC et l'arrosage des massifs extérieurs.

***// Un projet sous le label Haute Qualité Environnementale. //***

Au final, le projet annonce 22 % d'économie d'énergie et 60 % d'économie d'eau par rapport à un équipement conventionnel.

*Le Centre aqualudique sur le site de Guitard doté de cinq bassins sera exemplaire en énergies vertes.*

### > Créer un réseau de chaleur bois sur Guitard

Pour chauffer l'eau du centre nautique, l'idée initiale était d'opter pour une chaufferie bois. Les élus ont décidé d'élargir la réflexion à un réseau de chaleur à

*Un réseau chaleur bois innovant.*

l'échelle du quartier de Guitard. L'idée est en effet de faire basculer différents bâtiments sur une énergie renouvelable, à la place du gaz ou du fioul utilisés actuellement. Le réseau intégrera une vingtaine de bâtiments en plus de la future piscine, notamment les logements du Foyer Vellave et de l’OPAC, le centre social, le lycée de Roche-Arnaud et la bibliothèque de prêt.

Outre les aspects écologiques (énergie renouvelable et 1 000 tonnes de $CO^2$ évitées par an), ce projet permettra de développer la filière économique du bois sur la Haute-Loire (et donc de créer des emplois) et de maîtriser les coûts de l'énergie à l'avenir pour les usagers.

### > Développer le photovoltaïque sur les bâtiments communaux

Une étude de faisabilité a été réalisée sur six bâtiments de la ville : 3 800 m² de panneaux photovoltaïques pourraient être installés, générant l'équivalent de la consommation électrique de

***// Les élus souhaitent créer un effet "boule-de-neige" sur l'ensemble du patrimoine immobilier de la ville. //***

134 foyers. L'idée est de contribuer à la production d'énergie renouvelable, et de générer de nouvelles recettes pour la ville par la revente de l'électricité. Celles-ci pourront alors être réinvesties dans l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments municipaux. Un chantier de rénovation aujourd'hui impossible à réaliser sans apport, au regard des finances de la Ville.

Les élus souhaitent ainsi créer un effet "boule-de-neige" sur l'ensemble du patrimoine immobilier de la ville, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter le coût de fonctionnement de ses bâtiments.

*Des panneaux photovoltaïques sur le toit des vestiaires de Massot à l’étude.*

# actions phares

## > Mettre en place des filières de recyclage innovantes dans les trois déchèteries du territoire

*Le tri du plastique est désormais possible.*

C'est chose faite ! Pour plus de performance en matière de recyclage, la Communauté d'agglomération innove et devient l'une des premières collectivités en France à mettre en œuvre dans ses déchèteries le tri des plastiques durs et souples, ainsi que celui du placoplâtre. Ces déchets étaient jusqu'à présent enfouis ou incinérés. Depuis le 1er novembre, des bennes spécifiques ont été mises en place, et des filières de valorisation ont été créées. Celles-ci, rappelons-le, n'existent encore quasiment pas en France !

À noter qu'une 4e déchèterie verra le jour d'ici un an au sud de la ville, sur le site de l'ancienne pépinière. Toutes ces dispositions doivent nous permettre d'atteindre les objectifs de la loi issue du Grenelle de l'Environnement, qui fixe le taux de valorisation à atteindre à 35 % pour 2012 et 45 % pour 2015. Rappelons que l'Agglomération affiche une performance de 34 % pour l'année 2009.

> *// La Communauté d'agglomération devient l'une des premières collectivités en France à mettre en œuvre dans ses déchèteries le tri des plastiques durs et souples. //*

## > Étudier la faisabilité d'un éco-quartier

Une étude de faisabilité est en cours afin de créer un éco-quartier sur Coloin, c'est-à-dire un nouvel espace urbain axé sur la qualité environnementale des logements et des espaces de vie. De tels projets sont très difficiles à mener, car ils occasionnent des surcoûts, qui peuvent ensuite compromettre les acquisitions par les particuliers. Le challenge est ici de bien penser le projet, pour trouver le bon équilibre qualité-prix.

> *// Créer un nouvel espace urbain axé sur la qualité environnementale des logements et des espaces de vie. //*

*Coloin en éco-quartier à l'étude.*

Cette étude est financée à 80 % par la Caisse des dépôts et consignations.

## > Créer un pôle de transport multimodal et améliorer le réseau des transports en commun

Le pôle multimodal est l'un des projets évoqué depuis longtemps au Puy-en-Velay... Les élus ont cette fois décidé de le mener à son terme, en obtenant de la SNCF et de Réseau Ferré de France le terrain nécessaire sur l'emprise dont ils disposent autour de la gare.

*Création du pôle de transport multimodal.*

Pour avancer de manière significative sur cette question épineuse mais incontournable, les élus ont fait venir au Puy le Président de la SNCF et le Président de RFF le 11 septembre dernier, pour activer la démarche.

Le projet initial a, quant à lui, été adapté, puisque le quartier deviendra une nouvelle entrée de ville avec le contournement. Un parking de périphérie et une navette directe pour le centre-ville sont désormais envisagés.

# Un Agenda 21 élaboré dans la concertation

La démarche d'élaboration de l'Agenda 21 a été menée depuis deux années, avec la population et les partenaires institutionnels. Deux réunions publiques, quatorze ateliers thématiques et une enquête via le journal de la ville ont permis de mener une concertation large, pendant laquelle plusieurs centaines de personnes ont pu exprimer leurs propositions d'actions.

Un travail de synthèse et de priorisation a ensuite été mené par les élus, pour aboutir à un plan de 66 actions. Une première moitié sera à mettre en œuvre directement par la Ville, et l'autre par la Communauté d'agglomération.

Chaque action fait l'objet d'une fiche descriptive, le tout est accessible sur le site internet de la ville : www.mairie-le-puy-en-velay.fr

*Lancement de l'Agenda 21 devant un public nombreux.*

## > Aller plus loin !

Chaque année, le ministère du développement durable attribue un label "Agenda 21 local de France" aux projets répondant à des critères de qualité dans son contenu et son élaboration. Afin de faire reconnaître le travail réalisé, la Ville du Puy-en-Velay déposera une candidature en 2010.

De son côté, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay démarrera prochainement l'élaboration d'un plan climat, visant à répondre plus spécifiquement aux enjeux de l'énergie et du changement climatique.

L'Agenda 21 de la Ville du Puy-en-Velay sera présenté en réunion publique le 26 mars 2010 à 20 h, à l'amphithéâtre du Centre universitaire (IUT Le Puy-en-Velay - 8, rue Jean-Baptiste Fabre).

*Chantal Jouanno, secrétaire d'État à l'écologie est intervenue au Puy pour la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.*

# les + pour la ville

La Ville traverse des difficultés financières, mais a fait le choix de continuer à investir sans s'endetter de manière non raisonnée.

Pour cela, l'État a été sollicité très régulièrement pour contribuer au financement de projets municipaux. Petit tour d'horizon des dernières aides obtenues.

**Centre Pajemploi : une référence pour objectif.** Le maire du Puy effectuait une visite du centre national Pajemploi dans le cadre du lancement du centre des ressources des particuliers employeurs et des emplois de la famille. Faisant partie du réseau des Urssaf, le centre Pajemploi est au coeur d'un partenariat avec les 123 CAF et 69 MSA. Laurent Wauquiez réaffirmait sa volonté de faire de ce centre une référence pour la petite enfance.

**Pont des Chevaliers Saint-Jean.** Pour financer les travaux du Pont des Chevaliers Saint-Jean, l'État a été sollicité et interviendra via le Ministère de l'Intérieur à hauteur de 46 % du montant des travaux, soit **150 000 € HT**. L'agence de l'eau participera également à hauteur de **20 903 € HT**. Au total, cette réalisation sera subventionnée pour plus de la moitié du montant total des travaux.

**"Interreg".** En juin 2008, la région Galice d'Espagne a sollicité la mairie du Puy-en-Velay pour que la Ville participe au programme européen "Interreg Sudoe IV" autour des chemins de Saint Jacques de Compostelle. Après treize mois d'instruction, la candidature a été retenue. Dans le cadre de ce projet, qui se déroulera sur l'année 2010, l'Union européenne a accordé une aide de **300 000 €.** La Communauté d'agglomération est devenue copartenaire de cette opération et a accepté de la porter financièrement. Ainsi, Le Puy-en-Velay deviendra la tête de pont des chemins de Saint Jacques de Compostelle.

**Les services à la personne en libre consultation.** La Ville du Puy devient le Premier Pilote Expérimental du Centre de Ressources pour le développement des services à la personne : garde d'enfants, soutien scolaire, assistance informatique et administrative, aide ménagère, jardinage, livraison de courses, assistance aux personnes âgées, malades ou handicapées... Afin de faciliter la consultation des postes à pourvoir dans ce secteur, une borne interactive pilote vient d'être installée dans le hall d'accueil du service "Éducation, jeunesse" au rez-de-chaussée de la Mairie.

**L'accessibilité des personnes handicapées à l'Hôtel de Ville.** Sollicité pour financer les travaux d'aménagement de la Mairie, en faveur des personnes à mobilité réduite, l'État interviendra pour près de la moitié du montant total des travaux évalués à **41 806 € HT.**

*Le club organise aussi des cours de self-défense, encadrés par Hervé Cogniasse. le lundi soir de 20h à 21h30 à Massot.*

# 15 années au service du corps et de l'esprit

Art martial de référence, le taekwondo rassemble aujourd'hui près d'une centaine de licenciés sur le bassin du Puy. À l'occasion des célébrations de ses 15 ans d'existence, ce club discret dévoile son étonnant palmarès et les ambitions qui l'animent.

## Taekwondo Club Le Puy en quelques titres :

**Vien Phan-Van (3e dan) :** enseignant et quadruple champion de France combat.

**Wilfrid Phan (2e dan) :** premier au critérium national de casse, et troisième au critérium national artistique.

**Abdel Ali-Chellah (2e dan) :** vice-champion de France combat.

**Jordan Gagne (1er dan) :** médaille de bronze combat championnat international de Toulouse en 2008.

Discipline olympique coréenne entraînant le corps et l'esprit au travers de techniques d'attaques et de défenses, le taekwondo sollicite toutes les parties du corps et principalement jambes et pieds. Réclamant souplesse, puissance et concentration, il se pratique dans un épanouissement collectif et un profond respect de l'adversaire.

Fondé au milieu des années 90 par Vien Phan-Van (3e dan et titulaire d'un diplôme d'instruction fédérale - DIF), le club vellave ne compte pas moins de douze ceintures noires (1er à 3e dan) dans son effectif, la plupart se distinguant aux championnats de France combat, critériums techniques, artistiques ou de casse. En démonstration lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, les membres du club ont captivé une assistance séduite par des séances de combats traditionnels, casse planches et béton, "poomsé" artistique alliant taekwondo, gymnastique, saltos et tricks urbains. Président du club pour la deuxième année consécutive, Joël Gagne salue l'assiduité et la performance de ses adhérents unis par une passion commune, attirant par ailleurs l'attention des élus de l'agglomération sur la nécessité d'une restructuration des locaux : *"Nos locaux ne sont malheureusement plus adaptés à l'enseignement de cette discipline. L'exiguïté de l'enceinte de pratique, et l'inadaptation des tapis de sol nous soucient quelque peu"*

*Joël Gagne, président du Taekwondo Club Le Puy*

**> Contact : Taekwondo Club Le Puy**
**2, place de la Libération**
**43000 Le Puy-en-Velay**
**Tél. : 06 09 16 40 83**
**joel43g@hotmail.fr**
**www.taekwondolepuy.com**

# Henri Leconte inaugure les tennis couverts

À l'occasion de sa venue en Haute-Loire, Henri Leconte a rencontré les élus et présidents des clubs de tennis. Il a foulé les courts de tennis pour échanger quelques balles avec les enfants des clubs, avant d'offrir un match d'exhibition exceptionnel. D'une surface totale de 1520 m², les tennis couverts offrent un espace de jeu avec deux courts. Ils sont utilisés tout au long de l'année par le club de tennis du Puy, l'école de tennis, les scolaires pour l'activité badminton, le comité départemental de tennis pour l'organisation de championnats départementaux.

*Henri Leconte a offert un superbe match d'exhibition.*

*Henri Leconte, entouré de Sarah Pétrides et Julie Michel, deux joueuses de tennis talentueuses.*

*Des médaillés méritants pour leur investissement dans la vie sportive locale.*

# Sport : coup de chapeau aux bénévoles

Une cérémonie des médailles "Jeunesse et Sport" a rassemblé le monde associatif et sportif altiligérien. L'occasion pour le Préfet et Laurent Wauquiez de saluer le travail accompli par ces personnes passionnées, au profit des petits et grands sportifs. Une douzaine de bénévoles ont été ainsi mis à l'honneur.

# L'esprit d'équipe

L'Association Foot Portugais du Puy (AFPP) bat son plein. Avec plus d'une cinquantaine de membres à son actif, le groupe se rassemble en moyenne tous les quinze jours à la maison de quartier de Guitard, à l'issue des matchs à domicile. "Convivialité" reste le maître mot de l'équipe, attachée aux valeurs sportives et fraternelles véhiculées par ce sport. Fondée à la fin des années 70, cette association symbolise la volonté de la communauté portugaise du bassin du Puy de s'enraciner dans la vie associative locale.

*Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous.*

*Une exposition originale à découvrir au musée Crozatier jusqu'au 28 mars 2010.*

# "Voyageurs, explorateurs" au musée Crozatier

Le musée Crozatier conserve dans ses réserves une importante collection d'objets extra-européens donnés par des voyageurs originaires de la Haute-Loire, la plupart partis pour des missions commerciales ou militaires au XIXe siècle.

Les visiteurs pourront découvrir, jusqu'au 28 mars 2010, une centaine de pièces inédites présentées à l'occasion de l'exposition "Voyageurs, explorateurs". Œuvres d'art, armes, objets usuels ou cultuels, provenant du Tonkin, de Kabylie, d'Indochine, du Mexique, d'Inde, du Sénégal, des Iles Tonga vous feront voyager sur tous les continents. On notera en particulier deux fourchettes en ivoire de mammouth provenant de Yacoutie, données par l'ingénieur Alexandre Clair.

Cette exposition a été mise en place à l'occasion du projet pédagogique fédérateur Mus'écoles 2009-2010 qui a pour thème "Voyageurs, explorateurs". Les productions réalisées par les 19 classes, avec l'accompagnement d'un plasticien ou d'un écrivain, seront exposées en juin au CDDP.

**> Horaires du musée Crozatier jusqu'au 2 mai : 10h-12h / 14h-16h, sauf le mardi et le dimanche matin.**

**> Contact : 04 71 06 62 40**

*Destiné aux enfants de 8 à 12 ans, ce livre est vendu au prix de 2,50 € pour les individuels et de 2 € pour les groupes de plus de 10 enfants.*

## "Raconte-moi Le Puy-en-Velay"

Le service éducatif du Pays d'art et d'histoire met en œuvre des actions de valorisation du patrimoine destinées aux enfants de la maternelle à la terminale. Des ateliers et des visites sont proposés tout au long de l'année. Avec le livret "Raconte-moi le Puy-en-Velay", un "parcours patrimoine" permet aux enfants d'acquérir de manière autonome les bases du vocabulaire architectural, à travers l'histoire du Puy-en-Velay.

Le livret se présente sous la forme d'une "histoire" racontée par une étoile : Lum. Elle représente la sagesse et le savoir. Sa présence au-dessus de la ville depuis des temps immémoriaux lui vaut d'avoir été le témoin de l'Histoire de la cité. C'est donc elle qui apporte des compléments d'information importants et qui guide Caminon le petit Mulet, qui est l'esprit de l'enfant. Il découvre et s'étonne des nombreuses richesses de la ville. Comme tout enfant il a besoin d'être guidé et cherche des repères.

Un jeu des sept familles détachable permet de garder un souvenir de la visite et bien sûr d'ouvrir sur le territoire de l'agglomération à l'image du futur Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine à l'Hôtel-Dieu.

## *"L'arbre aux mille écus"*

Après son premier roman *La balade du cantonnier*, Michel Flandin nous propose, avec *L'arbre aux milles écus* une suite aux aventures de son personnage. Le récit nous emporte de la campagne à la ville sur les chemins d'une passion.

Publication solidaire : une partie des recettes sera reversée au profit d'Indigo, association d'entraide aux populations défavorisées du Nord Niger.

# Un nouveau projet pour le musée Crozatier

### "Plus adapté à l'offre culturelle de la ville et maîtrisé en matière d'investissement et de fonctionnement"

A son arrivée en mars 2008, la nouvelle municipalité a découvert un projet de restructuration et d'extension du musée Crozatier qui n'était pas réalisable pour deux raisons essentielles : le coût des investissements était supérieur aux capacités financières de la ville, le surcoût de fonctionnement allait conduire la ville dans une impasse, alors qu'elle était déjà dans une situation critique. Il n'était pas question de signer un chèque en blanc.

Considérant qu'il était néanmoins nécessaire de restructurer le Musée qui n'est plus adapté aux conditions d'accueil (accès handicapés, chauffage, muséographie vieillissante), la municipalité s'est donnée quelques mois de réflexion pour trouver des solutions qui ne pénalisent pas les finances municipales.

*"La Ville a sollicité la Communauté d'agglomération et le Conseil général pour mutualiser le coût de fonctionnement"*

### Première démarche : régler la question du fonctionnement

Le musée Crozatier ayant un rayonnement départemental et profitant à l'ensemble de l'Agglomération ponote (moins d'un tiers des Ponots en fréquentation et 100 % des charges), la Ville a sollicité la Communauté d'agglomération et le Conseil général pour mutualiser le coût de fonctionnement.

### Un projet allégé privilégiant la muséographie

Le nouveau projet est un projet de restructuration qui abandonne l'extension. Il n'était pas nécessaire notamment d'avoir un auditorium, alors que l'Hôtel-Dieu qui ouvrira en 2011, en possède un. Il passe de 21 à 13,4 millions d'euros. Il privilégie la muséographie, la qualité d'accueil du public et aussi des scolaires avec un atelier jeunesse. Enfin, ce projet se voudra complémentaire de l'Hôtel-Dieu ; des synergies pourront être développées en matière d'expositions, de conférences et de congrès.

## Le Monde des Mammouths

**L'événement Mammouth se prépare dans quelques jours la Ville du Puy dévoilera sa campagne de communication qui sera le fer de lance de sa politique événementielle et touristique pour 2010. La Ville du Puy et les mammouths devraient faire du bruit !**

### > Conférence de Frédéric Lacombat

Le 3 mars à 18h30, la bibliothèque, accueillera le paélontologue Frédéric Lacombat pour une conférence ayant pour thème "La Haute-Loire, des volcans, des mammouths et des hommes". Entrée libre et gratuite.

### > La paléontologie à la bibliothèque municipale

Du 1er février au 31 mars, la bibliothèque vous propose une exposition sur "la paléontologie dans les fonds de la bibliothèque municipale".

### > *Mammouth, secret défense*

Sur un chantier de fouilles, un grand-père raconte à son petit-fils l'histoire d'un bébé mammouth qui pourrait être celui dont on est en train de découvrir le crâne.
L'auteur Frédéric Lacombat est le paléontologue découvreur du mammouth de Nolhac.
À mi-chemin entre fiction et documentaire, cet album, illustré par Mikaël Blanc et édité par "L'atelier du poisson soluble", s'inscrit dans le cadre des manifestations "Mammouth-2010". Les originaux seront exposés à la bibliothèque municipale du Puy-en-Velay du 1er au 15 mars.

*Une opération très appréciée par les enfants et les enseignants.*

# Écoles : des récrés au goût fruité

Bananes, pommes, poires, raisins... Chaque jeudi matin, la Ville du Puy-en-Velay offre “un fruit à la récré”, aux 1061 enfants scolarisés en classes maternelles et élémentaires des écoles publiques de la commune. Dans le cadre du nouveau programme européen de distribution de fruits dans les écoles, instauré par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, la municipalité a donné son feu vert pour expérimenter ce dispositif au niveau local. La Communauté Européenne qui soutient cette opération accorde une subvention à hauteur de 50 % du coût d'un fruit par enfant. La Ville a reçu un agrément de l'organisme France AGRI MER, depuis cette fin 2009, en récompense de cet engagement.

# Forum des jobs d’été

Le Point Information Jeunesse du Velay organise en partenariat avec la Ville, Pôle emploi, la Mission Locale du Velay et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations Service Jeunesse (DDCSPP), les Journées Jobs d’été. Elles se dérouleront le vendredi 26 mars de 14h à 19h et le samedi 27 mars de 10h à 16h, à la salle Jeanne d’Arc. Comme chaque année, cette opération offrira l’opportunité à des centaines de jeunes d’accéder à des offres d’emploi pour la période estivale en France, mais également en Europe, dans les domaines d’activités les plus divers tels que le tourisme, le commerce, l’agriculture, l’animation...

**> Contact : www.pij-velay.org**

# Promouvoir la citoyenneté des jeunes !

La Ville du Puy-en-Velay va mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour favoriser les engagements citoyens de la jeunesse ponote. Le CMJ va voir le jour courant 2010. 23 conseillers de 14 à 16 ans y siégeront pour deux ans. Chaque établissement scolaire de la Ville proposera un nombre précis d'élus au prorata du nombre d'inscrits en son sein sur la tranche d'âge retenue. Les premières élections auront lieu le mercredi 5 mai 2010 en Mairie. Le CMJ se réunira en séance plénière au moins trois fois par an. 3 à 5 commissions permanentes autour de thèmes choisis par les jeunes élus seront créées et animées par le Service éducation - jeunesse et Politique de la Ville, accompagnées par les élus. Le CMJ est bien plus qu'une instance de réflexion, c'est aussi un apprentissage de la citoyenneté et une véritable école de la vie !

# En bref...

## > Bel Horizon tout en couleur !

Les élèves de la section "Beaux Arts" des Ateliers des Arts ont exposé leurs peintures et sculptures à Bel Horizon. Une idée originale pour faire entrer la cité au cœur de la maison de retraite ponote. Ainsi, les artistes ont exposé leurs œuvres et les résidents ont finalisé l'exposition, en numérotant et en donnant un titre à chacune d'entre elles. Trois autres expositions avec des professeurs différents sont prévues dans l'année, ainsi que des rencontres musicales sous la direction de Raphaël Brunon, directeur des Ateliers des Arts.

*Eliane Favre a participé à cette animation à Bel Horizon.*

## > Recensement

Une partie de la population du Puy-en-Velay sera recensée entre le 21 janvier et le 27 février 2010. Si vous êtes concerné, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature de notre maire, se présentera à votre domicile. Le recensement est obligatoire et les données recueillies restent strictement confidentielles

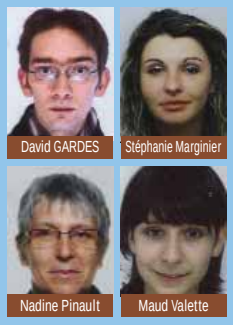


*Les 4 agents recenseurs recrutés par la Ville.*

## > Camps d‘ados

Il reste quelques places sur les camps organisés par le relais d'animation de Guitard :

- Camp de Barcelone (jeunes de 17 ans) du samedi 20 au mardi 23 février 2010 avec au programme : le match Barça / Réal Santander, des visites de la ville et de sa région. Hébergement en Auberge de jeunesse internationale
- Camp d'Annecy (jeunes de 12 à 15 ans) du lundi 15 au vendredi 20 avril 2010 avec au programme : visites de la région, Aiguille du midi et mer de glace, aviron. Hébergement en centre de vacances.

**> Contact : 04 71 02 76 89**
**relaisadosguitard@hotmail.fr**

*Quelques habitants du Riou devant l'assemblée du "village".*

# Le Riou : un des poumons verts de la ville

Blotti à l'aplomb du camp d'Eycenac et à quelques encablures de la RN 88, le quartier du Riou ou "Al Riu" est un havre de paix dans le paysage urbanistique ponot. En dépit d'un rattachement à la ville du Puy à la fin des années 60, subsiste l'âme d'un bourg à part entière.

Situé à quatre kilomètres du centre-ville, ce "village" tire son originalité du fait qu'il est un bien de section géré par une commission syndicale. Ques'aco bien de section? Du point de vue juridique, une section communale correspond à toute partie d'une commune possédant à titre permanent et exclusif des biens ou des droits distincts de ceux de la commune. Les ayant-droits ont la pleine jouissance du dit-bien: *"Les biens de section sont le fruit de vieux usages locaux. Ils permettaient aux paysans et personnes ne disposant pas de terrains pour faire paître leurs animaux, de subsister. Ours et Mons en possèdent également et les gèrent de la même manière"* évoque un habitant particulièrement attaché à l'histoire du site. Chargée de représenter la centaine d'habitants et ayant-droits auprès des élus de la ville, et de protéger les six hectares de terrain, la commission syndicale composée de quatre membres (dont le premier magistrat du Puy) assure également la protection du quartier, vigilante face à l'implantation de zones pavillonnaires et grandes surfaces: *"Nous bénéficions de nombreux avantages publics, comme le passage du Tudip et l'entretien des voies communales, mais le Riou doit rester le Riou, et nous veillons à nous prémunir de l'envahissement des promoteurs"*, précise Gilbert Ravou, président de la commission syndicale. Rénovée au début des années 2000, l'assemblée constitue l'âme du village. Lieu de rencontre et de partage entre les générations, elle symbolise l'attachement des résidents à leurs racines et patrimoine.

## La Ville interpelle France Telecom

Afin d'améliorer le débit Internet et la réception en téléphonie mobile sur ce secteur, les élus ont organisé une réunion en janvier avec les responsables régionaux de France Telecom et les habitants. L'équipe municipale a réaffirmé sa mobilisation et son engagement sur ces deux dossiers ne relevant pas de sa compétence, mais pour lesquels elle mobilisait l'ensemble des acteurs: *"J'ai contacté la direction de France Telecom, afin qu'elle mette tout en œuvre pour améliorer la couverture de la téléphonie mobile"* précise Laurent Wauquiez. Concernant l'augmentation du débit Internet, le maire du Puy rajoute que les contraintes juridiques et techniques, ainsi que les règles de la concurrence ne peuvent justifier l'absence de solution pour réduire l'inégalité de traitement de la population. La qualité de vie du Riou est une priorité de l'équipe municipale.

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

## Développement durable : passons au concret !

Penser développement durable, c'est donner toute sa place à l'écologie pour trouver un juste équilibre avec le social et l'économie. C'est donc faire évoluer les façons de penser, la perception des priorités. Pour que nos choix d'aujourd'hui cessent de compromettre la vie de nos enfants, c'est penser aux conséquences de nos actes sur les cinq enjeux écologiques que sont l'eau, l'énergie, les déchets, la biodiversité et le changement climatique.

Nous avions fait du développement durable un engagement de campagne. Deux ans après, où en sommes-nous ?

"Agir développement durable" ne se décrète pas du jour au lendemain, car changer les habitudes demande du temps. Il s'agit alors d'en expliquer le sens, de sensibiliser les esprits. C'est ce que nous avons fait en projetant en avant première le film "La 11e heure, le dernier virage" de Leonardo di Caprio en juin 2008. Nous avons fait également partie des 70 villes françaises qui ont organisé une projection du film "Home" de Yann Arthus Bertrand en juin 2009. Enfin, à la demande de Laurent Wauquiez, la Secrétaire d'État à l'écologie, Chantal Jouanno, a participé à une soirée débat sur la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.

Sensibiliser et concerter. Pour élaborer notre politique de développement durable, nous avons décidé de favoriser l'expression du plus grand nombre, de tenir compte des observations et des propositions des habitants de notre ville. Notre plan d'actions, l'Agenda 21 - pour XXIe siècle -, est le fruit de deux années de travail collectif entre élus, habitants et partenaires institutionnels. Validé à l'unanimité par le conseil municipal du 11 décembre 2009, il représente notre feuille de route pour la suite de notre mandat.

Nous entrons donc à présent dans une phase de mise en œuvre concrète. Les actions majeures sont d'ores et déjà lancées, à la Ville comme à l'Agglomération.

Je vous invite à en découvrir le contenu en détail dans les pages centrales de ce magazine. Je vous donne également rendez-vous pour une présentation publique le 26 mars 2010 à 20 heures à l'amphithéâtre du Centre universitaire.

Willy GUIEAU,
Conseiller municipal chargé de l'environnement
et du développement durable
Vice président de la Communauté d'agglomération

GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

## "Tout va très bien madame la Marquise"

Être en bonne santé, avoir un toit, vivre dans un environnement sain et protégé, exercer une activité qui nous satisfait, être intégré dans la société et traité de manière égale, sont les droits dont chacune et chacun doit pouvoir bénéficier et c'est ce que nous vous souhaitons vivement pour 2010. Trop souvent ces derniers temps, ce sont les mots de crise et de difficulté qui ont résonné dans notre quotidien. Alors que notre monde bouge, les temps changent. Souhaitons que l'année 2010 soit celle du changement.

L'année 2009 aura été l'année des rendez-vous ratés avec l'histoire, de Copenhague à l'absence de réforme du système financier mondial. C'est aussi l'année de la poursuite des cadeaux fiscaux aux plus riches et aux entreprises alors que le chômage et la précarité explosent. Tout a été fait à l'envers, on a supprimé 100 000 postes de fonctionnaires pour dégager 3 milliards d'économie immédiatement redistribués aux restaurateurs sans les créations d'emplois attendus, on a favorisé les heures supplémentaires, quand les intérimaires et CDD ne trouvaient plus de travail.

L'année 2009 s'achève avec l'échec du sommet de Copenhague malgré la certitude partagée par des millions de citoyens de l'urgence de la crise écologique, malgré la certitude que la solution à la crise sociale est un autre mode de développement. Le résultat est aussi désespérant que les enjeux étaient d'importance. Les négociations n'ont pas pu déboucher sur un accord chiffré et contraignant si bien que les experts prédisent une hausse de 3,5 degrés, le but initial de la conférence était de ne pas dépasser les 1,5 degrés.

Et que dire du fiasco de la taxe Carbonne qui devait entrer en vigueur au premier Janvier 2010, la décision du Conseil constitutionnel d'annuler le texte est logique. Cette mesure écologique et utile pour tous et pour la planète n'a de sens que si l'intégralité du montant collecté est réaffecté à des dépenses d'économie d'énergie (isolation, chauffage, transports en commun) pour être socialement juste et bénéficier aux ménages qui en ont le plus besoin. Souhaitons que la nouvelle copie s'oriente vers une fiscalité écologique juste socialement et efficace pour le climat.

Pour que 2010 soit l'année du changement, gardons ensemble notre vigilance, notre capacité d'indignation face aux injustices et malgré tout un peu d'optimisme en l'avenir que nous avons à construire.

Bonne année à tous.

Arlette ARNAUD-LANDAU, Robert DUBOIS,
Michèle FAURE, Christophe FOURNERIE,
Françoise GAUTHIER-WILLEMS,
Joseph RAFFIER, Bernadette SIGAUD

Le Puy-en-Velay
LA VILLE

# Des élus à votre écoute !

## Des permanences et des élus référents !

Laurent Wauquiez

**Permanences du Maire**

Le Maire reçoit le samedi matin de 8h30 à 10h30 en Mairie.

Renseignements : 04 71 04 07 58

Jean-Louis Bouilhol

**Secteur Les Fraisses, Hôpital**
Lieu de la permanence
Ecole Les Fraisses
Horaires
11h à 12h, le 1er samedi du mois.

**Secteur historique**
Lieu de la permanence
Ancienne Ecole Jules Ferry

Willy Guieau

Horaires
18h à 19h,
le 1er mardi du mois.

Catherine Chalaye

18h à 19h,
le 3ème mardi du mois.
Equipe : Roger Falcon, Pascale Navant

Michèle Michel

**Secteur Pouzarot / St Jean**
Lieu de la permanence
Centre Roger Fourneyron
Horaires
17h à 18h, le 3ème mardi du mois.
Equipe : Pierre Morin, Cécile Darny

Pierre Bergeron

**Secteur de St Laurent, Libération, Gambetta, Carnot**
Lieu de la permanence
Salle Jeanne d'Arc (hall)
Horaires
18h à 19h, le 1er mardi
Equipe : Catherine Chalaye, Yves Deveze

Corinne Goncalves

**Secteur Bd Maréchal Fayolle / Gare SNCF / Hopital St Marie**
Lieu de la permanence
Centre Roger Fourneyron
Horaires
13h à 14h, le 1er mardi du mois.
Equipe : Brigitte Benat, Christian Reynaud

Michel Chapuis

**Secteur de Guitard, Coloin, Corniche**
Lieu de la permanence
Centre Social
Horaires
18h à 20h, le 1er mardi du mois.
Equipe : Hamid Bouzine, Juliette Badiou, Pierre Robert

**Secteur centre ville commerçant**
Lieu de la permanence
Mairie

Brigitte Courtois

Horaires
14h à 15h30,
tous les lundis du mois

Roger Falcon

8h30 à 11h30,
tous les mardis du mois

Christian Reynaud

8h à 9h, le 2ème et 4ème jeudi du mois

Jean-Louis Bouilhol

**Secteur Foch, Monnet, Prison**
Lieu de la permanence
Ecole Michelet
Horaires
9h30 à 10h30, le 1er samedi du mois.
Equipe : Emmanuel Faure, Brigitte Benat

Huguette Portal

**Secteur IUT, école St Louis Côteau des Capucins**
Lieu de la permanence
Mairie
Horaires
9h à 11h, le 1er et 3ème mercredi du mois
Equipe : Brigitte Courtois

Eliane Favre

**Secteur Michelet, Place du Breuil**
Lieu de la permanence
Ecole Michelet
Horaires
18h à 19h, le 1er mercredi du mois
Equipe : Caroline Barre
Corinne Goncalves

Eric Raveyre

**Secteur d'Ours Mons**
Lieu de la permanence
Ancienne Mairie de Mons
Horaires
18h à 20h, le 1er mardi du mois.
Equipe : Pierre Robert
Christian Peyron

Françoise Chassaing

**Secteur de Roche Arnaud**
Lieu de la permanence
Centre Roger Fourneyron
Horaires
17h30 à 18h30, le 1er mercredi du mois.
Equipe : Pierre Robert

Pierre Robert

**Secteur Taulhac/Riou**
Lieu de la permanence
Ancienne Mairie (Taulhac) / Assemblée (Riou)
Horaires
18h30 à 19h, le 1er lundi du mois. (Taulhac)
18h30 à 19h, le 1er mardi du mois. (Riou)
Equipe : Jean-Dominique Toussaint
Bérangère Valour

Brigitte Benat

**Secteur du Val-Vert**
Lieu de la permanence
Salle Coluche
Horaires
18h à 19h, le 1er et le 3ème mardi du mois.
Equipe : Hamid Bouzine
Michel Chapuis

Hôpital
Hôpital St Marie
Sainte Catherine
Place de la Libération
Secteur historique
Bellevue
Zone d'activité de Chassende
La Gazelle
La Corniche
Centre Ville commerçant
Plaine de Chastelvel
Chastelvel
IUT - Côteau des Capucins
Place du Breuil Place Michelet
Av. Foch
Guitard
Chassende
Coloin
Les Charreyres
La Prade
Rompedie
Lyoussac
La Plaine de Mons
Roche Arnaud
Mons
Le Lac
Tremeurous
Champ Chapel
Les Bouquisses
Prat de Roche
Ouro
Le Cros
Val-Vert
Le Bois d'Anca
Lachaud
Jandriac
Zone commerciale
Les Argutières
Ruo Bas
Les Reliades
Le Prunet
Le Fieu
La Garde
Le Cros
Bouchetaud
La Chaud
Bois de Barlat
La Marqueyre
Bouchetaud Bas
Bouchetaud
La Vaisse
Les Stelles
Bois de Mons
Taulhac
les Hauts de La Vaisse
Les Saliens
Plaine de Bonnassou
Pranlary
Zone d'activités de Taulhac
Le Riou

**Les élus de l'opposition municipale ont une permanence au 42, rue des Farges, les mercredis à partir de 19h.**

**En cas d'incertitude concernant votre rattachement à un secteur n'hésitez pas à nous contacter au 04 71 04 07 40**

*Au Val-Vert comme dans les autres quartiers, le soutien scolaire est encadré par des bénévoles.*

# Aide aux devoirs : un coup de pouce aux jeunes

Afin de palier les difficultés scolaires des écoliers, les maisons de quartier de la ville dispensent des cours de soutien. L'occasion pour les jeunes élèves de rééquilibrer leur rythme de travail, et de retrouver confiance.

Lorsque les lacunes et le manque de compréhension s'intensifient, l'élève se retrouve dans une situation délicate pouvant le mener à l'échec, voire au dégoût scolaire. Ne disposant pas forcément des facultés pédagogiques et d'enseignement, certaines familles se trouvent dans l'incapacité d'apporter le soutien nécessaire à leur enfant. Grâce à une équipe d'animateurs et de bénévoles motivés, les maisons de quartier de la ville œuvrent auprès de ces jeunes, les éclairant sur des points délicats, sans pour autant faire le travail à leur place : *"Chaque enfant inscrit est suivi de très près. Nous établissons un contrat avec la famille, imposant une présence obligatoire, une discipline et un point trimestriel entre parents et référents"* précise Elisabeth Archer, directrice de la maison de quartier Germaine Tillion. Les jeunes élèves se rendent deux fois par semaine à la maison de quartier, afin de bénéficier de l'accompagnement, et de l'écoute, gracieusement offerts.

Ces derniers avouent volontiers un manque d'assiduité et de motivation sans une surveillance accrue. *"Chez moi je n'ai pas envie de travailler. Dès que je rentre de l'école, je me précipite devant la télévision"* précise Corentin, élève de 5e. Valentin évoque, quant à lui, des contraintes d'horaires, ses proches ne pouvant le suivre par rapport à leur travail : *"Mes parents bossent et n'ont pas le temps de voir ce que je fais, donc je me laisse aller. Ici au moins je travaille. L'animatrice me connaît depuis le début de l'année, me surveille, et m'aide lorsque je ne comprends pas."*

Elisabeth Archer évoque également sa volonté d'élargir le soutien en étoffant les centres d'intérêt des jeunes : *"Je souhaiterais utiliser les aspects ludiques en complémentarité des apports fondamentaux, comme l'élaboration d'un scénario favorisant le travail de l'écrit avec une publication comme objectif, et pourquoi pas la réalisation d'un petit film au final".*

Renseignements : Théâtre 04 71 09 03 45 / Bibliothèque 04 71 02 46 10 / Musée 04 71 06 62 44

**Jusqu'au 27 février**
**Bibliothèque municipale**
*George Sand, celle qui fit scandale de sa liberté.* Exposition.

**Jusqu'au 28 mars**
**Musée Crozatier**
*Voyageurs explorateurs.* Exposition.

**Du 1er au 31 mars**
**Bibliothèque municipale**
*La paléontologie dans les fonds de la bibliothèque municipale.*
Exposition.

## Pharmacies de garde

**Dimanche 28 février :**
Solelhac - 8, av. Charles Dupuy, Brives.

**Dimanche 7 mars :**
Villevielle - Le Val-Vert, Le Puy.

**Dimanche 14 mars :**
Bauzac/Brives - 34, bd Fayolle, Le Puy.

**Dimanche 21 mars :**
Chabanon - 1, route de Lyon, Brives.

**Dimanche 28 mars :**
Besqueut - Place du Plot, Le Puy.

**Dimanche 4 avril :**
Chamard - 4, rue Chaussade, Le Puy.

**Lundi 5 avril :** Chataignier
5 bis, rue P. et M. Curie, Le Puy.

**Dimanche 11 avril :**
Dupré - 3, rue Chaussade, Le Puy.

**Dimanche 18 avril :** Enjolras/Escudero
5, av. de la mairie, Espaly.

**Dimanche 25 avril :** Grande pharmacie centrale - 2 bd Mal Fayolle, Le Puy.

**Samedi 1er mai :** Lapayre/Soulier - Avenue Meschédé, Le Puy.

**Dimanche 2 mai :**
Lyotard - 55, bd St Louis, Le Puy.

**Samedi 8 mai :**
Mestre - 25, av. Champs Elysees.

**Dimanche 9 mai :**
Montel/Durez - 5, av. Mal Foch.

**Jeudi 13 juin :** Moulin/Combronde - Av. Jeanne d'Arc, Vals.

**Lundi 1er mars à 18h30**
**CUP (Rue J.-B. Fabre)**
*Les dernières découvertes romaines d'Arles.* Conférence organisée par le musée Crozatier.

**Mardi 2 mars de 12h45 à 13h30**
**Musée Crozatier**
*Pause-café : Une mosaïque représentant Saint-Pierre de Rome et la place Saint-Pierre,* par Regina Löwe.
Inscription obligatoire.

**Mardi 2 mars à 18h**
**Le Théâtre**
*Musiques actuelles*
De 18h à 19h : Concert gratuit des groupes de la Couveuse et du Triton.
À partir de 19h30 : Concert de Katawumpus et de Garciaphone pour un tarif unique de 10 €.

**Mercredi 3 mars à 18h30**
**Bibliothèque municipale**
*La Haute-Loire : des volcans, des mammouths et des hommes.*
Conférence de Frédéric Lacombat.

**Jeudi 4 mars à 16h**
**Bibliothèque municipale**
*Nouvelles russes*
Lectures par Michèle et Simone.

**Vendredi 5 mars à 19h30**
**Le Théâtre, à l'Entre-Actes**
*Caf'Conc avec Trio J.-F. Baëz.*
Un voyage échevelé dans un club de jazz new-yorkais dont la porte ouvrirait sur la puszla hongroise.

**Mardi 9 mars de 12h45 à 13h30**
**Musée Crozatier**
*Pause-café : Voyageurs, explorateurs,* par Sébastien Lamy-au-Rousseau.
Inscription obligatoire.

**Mardi 9 mars à 14h30 et 19h30**
**Le Théâtre**
*Phèdre*
Un chef-d'œuvre de Racine adapté par Étienne Malard du Théâtre Alicante... Intemporel.

**Mercredi 10 mars à 14h**
**Bibliothèque municipale**
*Papa lit et maman coud...*
Animation pour les enfants à partir de 7 ans. Proposée dans le cadre de la semaine sur l'égalité, par le collectif "Fcommefemmes".

**Mercredi 10 mars à 18h30**
**Bibliothèque municipale**
*Les animaux.*
Choix de lectures par E. Paugam.

**Vendredi 12 mars à 20h30**
**Le Théâtre**
*Celtic Dances*
Un spectacle à redécouvrir mêlant l'Irlande et l'Ecosse.

**Mardi 16 mars de 12h45 à 13h30**
**Musée Crozatier**
*Pause-café : Le Portrait de Saint Jean-François Régis,* par Janet Darne.
Inscription obligatoire.

**Dimanche 21 mars à 15h**
**Le Théâtre**
*La règle de trois*
Une comédie policière de B. Druart avec Caroline Tresca, Geneviève Fontanel et Roger Miremont.

**Mercredi 24 mars à 20h30**
**Le Théâtre**
*Le quatuor "Corps à cordes"* De l'humour musical pour un instant convivial !

Copyright : Sylvie Benoit

**Samedi 27 mars à 20h30**
**Le Théâtre**
*Les Femmes savantes*
Un classique de Molière par l'Atelier Théâtre Actuel, toujours aussi riche en rebondissements !

**Mardi 30 mars de 12h45 à 13h30**
**Musée Crozatier**
*Pause-café : Les vases canopes de l'Égypte ancienne,* par Véronique Gay. Inscription obligatoire.

**Jeudi 1er avril à 19h30**
**Le Théâtre**
*Clinic*
Une journée dans le quotidien d'une clinique où vous ne voudrez surtout pas être opéré ; quoi que... sait-on jamais ?
En tout cas, de cette clinique ne sort qu'une seule catégorie de patients : les morts de rire !

# écouter, voir, sortir…

**Jeudi 8 avril à 10h et 14h30**
**Le Théâtre**
*Nam*
Le Théâtre du Mayapo nous emmène dans l'univers des contes et légendes colorés.

**Mardi 27 avril de 12h45 à 13h30**
**Musée Crozatier**
*Pause-café : Les vestiges de Marcilhac et la présence gauloise dans le Velay,* par Marie-Caroline Kurzaj. Inscription obligatoire.

**Jeudi 29 avril à 19h30**
**Le Théâtre**
*Noche tango*
Une promenade à travers les différentes époques du tango.

**Dimanche 2 mai à 15h**
**Le Théâtre**
*Tout est bien qui finit bien*
Comédie unique dans l'univers de Shakespeare.

**Lundi 3 mai à 18h30**
**CUP (Rue J.-B. Fabre)**
*Crinolines et dentelles : la dentelle et son usage sous le Second Empire.*
Conférence par Françoise Tétart-Vitu, historienne de la mode. Organisée par le musée Crozatier.

## "Anomalies ponotes"

Notre infographiste a rajouté 7 anomalies sur cette photo. À vous de les retrouver. Solutions sur le site de la mairie : **www.mairie-le-puy-en-velay.fr**

**Dimanche 9 mai à 15h et à 18h30**
**Le Théâtre**
*Sarkomania*
Un spectacle décapant : une vision drôle et décalée de l'actualité politique avec les célèbres chansonniers Jacques Mailhot, Michel Guidoni et Bernard Mabille.

**Jeudi 11 mai à 14h30 et 20h30**
**Le Théâtre**
*Les folies amoureuses*
Alexandrins ludiques pour intrigues galantes !

**Samedi 15 mai**
**Musée Crozatier**
*La nuit des musées*

**Mardi 18 mai de 12h45 à 13h30**
**Musée Crozatier**
*Pause-café : Judith et Holopherne,* par Cécile Crespy. Inscription obligatoire.

**Jeudi 20 mai à 19h30**
**Le Théâtre**
*Quai n° 8*
Au hasard de leur ouverture, les bagages, tout remplis d'intimités, de drames, d'amours, d'espoirs, d'illusions et de désillusions, nous livrent leurs secrets. Cie l'Alauda-La Muzaï.

**Mardi 1er juin de 12h45 à 13h30**
**Musée Crozatier**
*Pause-café : Alexandre Clair et la collection de mécanique,* par Sébastien Lamy-au-Rousseau. Inscription obligatoire.

**Jeudi 10 juin à 19h30**
**Le Théâtre**
*La cambiale di matrimonio ou le chèque-mariage !*
Le Centre lyrique Clermont-Auvergne vous présente cette œuvre de Rossini…
Une nouveauté à ne pas manquer !

**Jeudi 17 juin à 19h30**
**Le Théâtre**
*PG Project*
Un univers musical jazzy qui ne vous laissera pas indifférent.

## et encore…

> **Jusqu'au 2 mars au Conseil général (galerie J.-C. Simon) :**
*Exposition Catherine Gagnaire (peintre).* Contact : 04 71 07 43 06.

> **Vendredi 5 mars à 20h30 en l'Eglise des Carmes :** *Requiem de Mozart.*
Contact : 04 71 09 38 41.

> **Jusqu'au 19 mars à l'Espace "Les Ambassadeurs" :**
*Exposition Eric Mignon (ferronnier) et Christine Kolbe (peintre).*

> **Jusqu'au 31 octobre au Centre d'enseignement dentelle au fuseau :**
*Tables royales, alcôves princières.*
Contact : 04 71 02 01 68.

> **Samedi 20 février à 14h30 à la librairie *Le Chat Perché* :**
*Ateliers jeux.* Pour les 4-10 ans.
Contact : 04 71 09 25 70.

> **Mardi 23 février à 14h à la boutique Pays d'Art (23, rue des Tables) :**
*Sculpte-moi… une drôle de bête !* Pour les 6-10 ans.
Contact PAH* : 04 71 09 38 41.

> **24, 25 et 26 février à 15h + une séance à 10h le vendredi 26 au Centre Pierre-Cardinal :**
*Babel'alg.* Par la compagnie du Mayapo. Tout public, dès 5 ans.
Contact : 04 71 09 61 50.

> **Vendredi 26 février à 10h en l'Église Saint-Laurent :**
*Raconte-moi les vitraux de l'Église Saintt-Laurent.*
Contact PAH* : 04 71 09 38 41.

> **Samedi 27 février à 11h devant le Théâtre :** *Laissez-vous conter le Théâtre du Puy-en-Velay.*
Contact PAH* : 04 71 09 38 41.

> **Mardi 2 mars à 18h au Théâtre**
*Concerts des groupes de la Couveuse et du Triton.* 10 €.
Contact : 04 71 09 03 45.

> **Jeudi 3 mars à 18h au Conseil général**
*Les marqueurs générationnels du rock en France*, par Marc Touché (pour les lycéens).
Contact : 04 89 12 08 20.

> **Mercredi 3 mars à 20h au Conseil général**
*Table ronde professionnelle sur les musiques actuelles en Haute-Loire.*
Mise en place d'un comité de pilotage pour une nouvelle dynamique.
Contact : 04 89 12 08 20.

> **Jeudi 4 mars à 14h à l'Atelier des arts**
*Table ronde professionnelle sur la formation en musiques actuelles.*
Contact : 04 89 12 08 20.

> **Jeudi 4 mars à 14h45 au Ciné Dyke**
*Les grandes crises économiques et financières de l'histoire.*
Conférence UPT** par J.-N. Barrot.

> **Jeudi 4 mars à 22h30 à la Mappemonde**
*Shaman Tribu en acoustique.*
5 €. Contact : 04 71 02 45 00.

> **Dimanche 7 mars à 15h devant l'Office de tourisme :**
*Mamie, raconte-moi Le Puy.*
Contact PAH* : 04 71 09 38 41.

*PAH : Pays d'art et d'histoire - ** UPT : Université pour tous

*Galerie 11*
*11, boulevard Maréchal Fayolle*
*Le Puy-en-Velay*
*Tél. 04 71 00 91 65*

one step

*Horaires d'ouverture :*
*lundi de 14h à 19h,*
*et du mardi au samedi*
*de 9h à 19h non stop*

# LA CARTE QUI FAIT DES EUROS ET DES HEUREUSES !

Pour mieux vous servir nous acceptons :

chèque déjeuner

Ticket Restaurant

# Intermarché SUPER

## CHADRAC - LE PUY